

**Dimanche 17 juillet 2022**  
**La femme relevée**

**Jean 8, 1-11**

Et Jésus se rendit au mont des Oliviers. Tôt le matin, il retourna dans le temple et tous les gens s'approchèrent de lui. Il s'assit et se mit à les enseigner. Les spécialistes des Écritures et les pharisiens lui amènent alors une femme qu'on avait surprise en train de commettre un adultère. Ils la placent au milieu de tout le monde et interrogent Jésus : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Moïse nous a ordonné dans la Loi de tuer de telles femmes à coups de pierres. Et toi, que dis-tu ? » Ils lui posaient cette question pour lui tendre un piège, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus se baissa et se mit à écrire avec le doigt sur le sol. Comme ils continuaient à le questionner, Jésus se redressa et déclara : « Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. » Puis il se baissa de nouveau et se remit à écrire sur le sol. Quand ils entendirent cela, ils partirent l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme, qui se tenait toujours au milieu. Alors il se redressa et lui demanda : « Eh bien, où sont-ils ? Personne ne t'a condamnée ? » – « Personne, Seigneur », répondit-elle. « Je ne te condamne pas non plus, dit Jésus. Tu peux t'en aller, mais désormais ne pèche plus. »

Dans le protestantisme nous avons abandonné la pratique de la confession. En effet, il n'est plus nécessaire d'avouer ses péchés et de recevoir l'absolution de la part d'un prêtre, puisque désormais les croyants et les croyantes ont directement accès à Dieu par leur prière personnelle. Chacun et chacune est considéré.e comme responsable. Dans la liturgie du culte, le protestantisme a tout de même gardé ce que nous appelons la prière de repentance ou la confession du péché. Car il est important de se reconnaître imparfait et humble devant Dieu. Et l'annonce de la grâce suit directement cette prière car nous croyons en un Dieu d'amour et de miséricorde. C'est ce que Jésus nous rappelle dans ce texte : « Je ne te condamne pas non plus, dit Jésus. Tu peux t'en aller, mais désormais ne pèche plus ». Jésus fait renaître le pécheur, il ramène cette femme à la vie. C'est sur cette renaissance que je vous propose de méditer ce matin.



Ce texte de l'Évangile selon Jean ne faisait sans doute pas partie des premiers manuscrits de cet Évangile. En effet, on pense qu'il a été ajouté peu de temps après. Il a sans doute été inséré pour répondre à une question que se posait la jeune Église : l'adultère est-il pardonnable ? Quoi qu'il en soit

c'est un texte canonique qui a beaucoup de choses à nous dire, et qui est à mon sens, un des plus beaux de la Bible.

Jésus est en train d'enseigner dans le Temple. Des spécialistes de la Loi et des pharisiens lui amènent une femme prise en flagrant délit d'adultère. Mais déjà à ce moment du texte plusieurs choses ne vont pas. D'abord, selon le Lévitique, au chapitre 20, verset 10, « Si un homme commet l'adultère avec la femme de son prochain, les deux coupables doivent être mis à mort ». Il est bien écrit « les deux coupables ». Or, ses accusateurs n'amènent et ne veulent la condamnation que de la femme. Déjà là, il y a injustice. De plus, cette femme n'est en fait qu'un prétexte pour les spécialistes de la Loi et les pharisiens. Ils veulent tendre un piège à Jésus et ont trouvé cette personne comme une bonne occasion de le faire. Cette femme, appelée femme adultère, est placée au milieu de tous ces hommes, mais elle n'est pas le sujet de l'affaire. Elle n'est qu'un objet passif qui n'a pas son mot à dire. Mais rien de bien étonnant dans la société patriarcale de l'époque.

Jésus est donc piégé. S'il répond « oui, cette femme est coupable, elle doit mourir », il se rend complice d'un meurtre. S'il répond « non, elle ne doit pas mourir », il sera accusé de laxisme et de permissivité, et surtout de ne pas suivre la Loi donnée par Dieu à Moïse. Mais Jésus ne répond pas à la question des accusateurs. Sans nier la Loi, il leur dit comment il faut procéder à l'exécution : « Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre ». Puis il se détourne. C'est à eux maintenant d'agir, ou de ne pas agir.

Jésus ne condamne personne, mais il met chacun devant ses responsabilités et devant sa conscience. Alors, chacun des accusateurs de cette femme s'en va. Personne ne veut être ce premier à se prétendre sans péché. Le texte précise qu'ils s'en vont du plus âgé au plus jeune. Peut-être parce que par expérience ils savent que personne n'est sans péché, que tout le monde a déjà failli. La réponse de Jésus les renvoie aussi à l'humilité qui leur manquait devant Dieu.

Pendant ce temps, Jésus écrit avec son doigt sur le sol. Cet extrait de l'Evangile selon Jean est le seul texte qui évoque Jésus en train d'écrire. Et bien sûr nous ne saurons jamais ce qu'il écrit. On peut s'imaginer que si Jésus écrit avec son doigt c'est que le sol est poussiéreux ou terreux. Dans la Genèse, la terre est le symbole de l'humain, car c'est à partir de la terre que Dieu crée l'Adam, le premier humain. La vie a été créée à partir de la terre. De la terre surgit la vie. Et c'est exactement ce que Jésus fait. Il rend cette femme à la vie.

En effet, il ne la condamne pas. Pourtant, on sait bien que si une seule personne pouvait lui jeter la première pierre, car il n'a jamais péché, c'est Jésus lui-même. Mais il ne le fait pas. Au contraire, il lui pose une question. « Eh bien, où sont-ils ? Personne ne t'a condamnée ? - Personne, Seigneur, répondit-elle ». C'est une question rhétorique que Jésus pose à la femme. Mais en lui posant cette question, il lui donne la parole. En agissant ainsi, il replace cette femme au centre, il la considère comme un sujet actif et pensant. Elle n'est plus un objet prétexte, elle devient une personne digne de l'amour et de la grâce de Dieu.

Quelques versets après notre extrait, Jésus dit « Vous jugez selon des critères humains ; moi je ne juge personne » (8, 15). La justice de Dieu est bien différente de la justice humaine, et nous ne pouvons pas toujours la comprendre, car sa justice est miséricorde. Dieu accueille le pécheur car Il l'aime malgré tout. Mais Dieu ne s'accommode pas du péché. C'est pour cela que Jésus dit à la femme « Je ne te condamne pas non plus. Tu peux t'en aller, mais désormais ne pêche plus ».

Il ne la condamne pas mais l'invite à une conduite nouvelle en l'incitant à ne plus pécher. Son pardon est assorti d'une recommandation. Celle-ci n'est pas une condition au pardon, mais une conséquence, une reconnaissance de la nouvelle vie que lui offre le Christ. Cela nous rappelle un des grands principes de la Réforme, la justification par la grâce. Les œuvres ne sont pas une condition à la grâce de Dieu, mais bien plutôt la conséquence de cette grâce qui fait de nous des enfants justifié.e.s et aimé.e.s. Jésus invite donc cette femme à vivre sous la grâce de Dieu et à être témoin de son amour et de sa miséricorde.

Revenons à notre thème de l'épée : renaître. J'ai déjà dit que Jésus en ne condamnant pas la femme la rendait à la vie. Il la fait renaître à trois niveaux : au niveau biologique, au niveau social et au niveau spirituel.

Premièrement, cette femme était condamnée à mort par les spécialistes de la Loi et les pharisiens. Selon la Loi juive elle devait être lapidée. Jésus la sauve de ce funeste destin en mettant ses accusateurs devant leur propre responsabilité. Ainsi, la vie de cette femme n'est plus menacée. Jésus la fait renaître à la vie biologique.

Deuxièmement, cette femme n'était considérée que comme un objet et un prétexte. Elle était utilisée par ses accusateurs. Rien ne lui était demandé alors qu'elle était concernée par l'accusation. Jésus, à la fin de l'extrait, la remet au centre. Il lui donne une existence en tant qu'enfant de Dieu. De plus, en ne la condamnant pas, il lui permet de rejoindre la société. Elle ne sera pas rejetée, mise au ban, couverte de honte et donc condamnée à une vie précaire. Au vu de la situation parfois difficile des femmes de l'époque, Jésus la fait renaître à sa vie sociale.

Troisièmement, cette femme a péché. Jésus le reconnaît puisqu'il lui dit « ne pêche plus ». Grâce au pardon, elle peut désormais mieux connaître Dieu. Et la recommandation que lui fait Jésus est une façon de lui indiquer comment mieux vivre sa relation avec Dieu et avec les autres. Car connaître Dieu n'est pas sans conséquence sur notre vie quotidienne et sociale. Ainsi, Jésus lui offre une autre perspective sur sa manière de vivre sa foi. Jésus la fait renaître à sa vie spirituelle.

Ce triptyque de renaissances n'est pas sans rappeler la Trinité. Dieu le Père nous crée et nous maintient en vie. Dieu le Fils nous transmet un message d'amour qui change notre vision de la vie et de la société. Et Dieu le Saint-Esprit est la présence de Dieu qui nous conduit spirituellement et nous insuffle sa force et sa joie.



A quoi sommes-nous alors appelé.e.s à renaître ?

Par Dieu Créateur nous sommes invité.e.s à renaître comme créature faisant partie de sa Création. Il est celui qui nous offre la vie biologique, au milieu de toutes les autres vies. Il aime chaque vie qu'Il crée. C'est pourquoi, en reconnaissance de sa merveilleuse œuvre, nous sommes appelé.e.s à renaître à la Création en en prenant soin, en regardant chaque Créature, humaine, végétale, animale, minérale, comme une œuvre de Dieu.

Par Dieu Jésus-Christ nous sommes appelé.e.s à renaître aux autres, à voir dans chaque personne le visage du Christ. En témoignant de l'amour dont fait preuve le Christ, nous sommes invité.e.s à donner une place aux plus exclu.e.s, aux plus marginalisé.e.s de la société, comme risquait de l'être la femme adultère que Jésus a relevée. Et quand c'est nous qui souffrons ou sommes exclu.e.s, nous sommes appelé.e.s à ne pas avoir peur de demander de

l'aide, à reconnaître notre interdépendance. Si nous pouvons voir le visage du Christ dans chaque personne que nous croisons, c'est aussi pour qu'à travers elle, Dieu nous vienne en aide.

Enfin, par Dieu Esprit, nous sommes appelé.e.s à renaître à notre vie spirituelle. A ne jamais nous reposer sur ce que nous croyons, mais toujours oser nous remettre en question. Nous sommes invité.e.s à ne pas juger à la place de Dieu, à l'instar des pharisiens et des spécialistes de la Loi, mais à nous reconnaître humbles et reconnaissants devant Dieu. Et nous pouvons avoir confiance en Lui pour nous accompagner sur notre chemin de foi.

Ainsi, c'est une triple renaissance, ou oserais-je dire résurrection, que nous offre le Christ par ce récit dit de la femme adultère. Comme à cette dernière, il nous fait une place de sujets actifs et pensants dignes d'être enfants de Dieu malgré nos défaillances. C'est certes une grande responsabilité qu'il nous donne, mais c'est surtout une immense confiance. Alors réjouissons-nous de cette confiance qu'il nous offre, et allons de par le monde répandre cette reconnaissance et cet amour. Amen

Eva Lefèvre, pasteure stagiaire